



Le 29 janvier on agit !

L'année 2024 commence par ce qu'on appelle malheureusement les habituelles **suppressions d'emploi – 9 dans le département**, au détriment des **besoins de service public** plus proches d'eux que réclament les usagers ; réjouissons-nous comme l'exige l'administration !

Une autre habitude, rien de nouveau côté indemnitaire. Récemment, **180 €** et **200 € / mois** ont été respectivement octroyés à nos collègues de la **Santé** et de **l'Intérieur**. Plus près de nous, lors de leurs négociations respectives, nos collègues **douaniers** ont obtenu en moyenne **110 € / mois**, et **60 € / mois** pour ceux de la **DGCCRF**. À notre tour d'exiger !

Si on veut obtenir une revalorisation de notre salaire et une réelle reconnaissance de notre dévouement au service public, **le 29 janvier on agit**.

Nous avons subi la campagne GMBI ! Pour quelle reconnaissance ? Nos collègues des SIP, SDIF et centre de contact ont reçu une prime ; amplement mérité ! Mais qu'en est-il des SGC qui ont vu leur accueil submergé, des équipes de renfort constamment sur le pont pour nous prêter main forte et tous les autres services qui ont d'une manière ou d'une autre été impactés. Rien ! La DGFIP c'est (encore) 94 000 agents et **personne ne doit être mis à l'écart**.

Bientôt ce sera **la prime au mérite**, encore une distinction pour nous isoler et se battre les uns contre les autres. **Plus que jamais nous avons besoin de collectif**, pour que toutes et tous, nous gagnions **une revalorisation digne de ce nom** et pour tous les agents.

Nouvelle reconnaissance de tous nos efforts et cette fois tous les collègues sont concernées. **Le pont naturel du 10 mai 2024 est supprimé**. La raison c'est la campagne déclarative, jusqu'ici ce motif n'avait pas été mis en avant.

Ne nous laissons pas faire, ce n'est **pas à nous agents de payer pour les mauvaises décisions et le manque de personnel dans les services.**

Tous les jours nos conditions de travail se dégradent, sur le site de Cruveilhier, les services vont être en perpétuel déménagement jusqu'au 1^{er} janvier 2025, à minima. Il faut accepter de travailler dans le froid, la poussière et le bruit, sans oublier les difficultés de stationnement et de circulation sur le parking du site Cruveilhier.

Il y a trop de raisons d'exprimer son ras-le-bol et aucun motif de satisfaction pour cette année et celles à venir.

Pour toutes ces raisons, nous revendiquons dans le cadre des négociations en cours :

+ La **revalorisation à 200 € de l'Indemnité Mensuelle de Technicité** (inchangé depuis 2017 !)

+ La **revalorisation de la valeur du point ACF** pour l'ensemble des personnels (inchangé depuis 2009!)

+ Le **refus de tout dispositif de rémunération au mérite** y compris pour les cadres intermédiaires

+ La **revalorisation et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail**

+ La **revalorisation substantielle des remboursements de frais**

+ L'adaptation des ACF expertise, sujétion ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFiP.

Alors pour montrer notre force et notre détermination, rendez-vous lundi matin sur le site de Cruveilhier pour une HMI revendicative !

